DIPLÔME

Licence professionnelle Sciences humaines et sociales mention métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine parcours Documentation audiovisuelle

Code : LP13001A



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Pour tout professionnel qui souhaite devenir documentaliste spécialisé dans l'image fixe et animée et les ressources sonores et multimedia.
Apport de connaissances et de savoir-faire grâce à des cours, conférences, travaux dirigés, travaux d'équipe, mises en situation pratique en distanciel.
Le stage de 3 à 6 mois encadré par une convention permet une mise en situation professionnelle.
La formation est assurée conjointement par des enseignants de l'INTD, et des professionnels de la documentation et de l'audiovisuel.

Compétences et débouchés

Traitement documentaire des fonds audiovisuels et sonores
Maîtriser la composition et le vocabulaire de l'image animée, savoir sélectionner une image de bonne qualité technique.

Pratiquer l'indexation par rushes ou plan (pratiquées dans les sociétés commercialisant des plans), et l'indexation/résumé de films (pratique cinémathèque) et d'émissions de radio.
Indexer et légender des photographies selon les contextes d'activité.
Sensibiliser les collaborateurs à la sobriété numérique et contribuer à la politique de transition énergétique en faisant les bons choix de traitement.

Recherche d'images et de sons

Acquérir et maintenir une culture des sources d'images et de sons françaises et internationales et pouvoir les utiliser.

Appliquer le droit en vigueur pour la diffusion ou l'utilisation d'images et de sons.

Faire la différence entre les pratiques de recherche sur internet " amateures " et les exigences de rapidité, fiabilité, exhaustivité d'une recherche professionnelle.

Valorisation de fonds audiovisuels par le numérique

Organiser la numérisation de collections ou fonds audiovisuels et connaitre l'enjeu des choix des formats techniques et des formats de descriptions.
Choisir un logiciel de gestion d'images ou de sons adapté à ses besoins.
Valoriser les documents audiovisuels numériques en concevant et réalisant des applications web et des bases de données.
Evaluer la consommation énergétique des assets numériques.

Veille et diffusion d'informations et de documents

Collecter et diffuser des informations et des documents en utilisant le web social.
Rédiger des mails en anglais (ou autre langue étrangère), interroger des bases de données en anglais.
Rédiger une monographie sur un thème professionnel et la présenter à l'oral.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

L'évaluation continue permet d'évaluer la progression des connaissances et d'apprécier l'efficacité du travail personnel. Le contrôle des connaissances s'effectue sous forme d'exercices individuels, en binômes ou en groupes, et de réalisation de travaux de mise en situation professionnelle réalisés à distance.
Une unité d'enseignement (UE) peut donner lieu à plusieurs évaluations. Une seule note finale sera attribuée par module ou UE. Elle résulte, le cas échéant, de la moyenne des notes de l'UE.
La licence professionnelle est décernée, sur proposition d'un jury, aux auditeurs qui ont obtenu :
- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (y compris le projet tuteuré et le stage)
et
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré UAID02 et du stage UAID01.

La note d'UAID02 (projet tutoré/mémoire) résulte d'une moyenne entre la note de mémoire (coeff. 2) et la note de présentation orale (coeff.1) .
Si la moyenne n'est pas obtenue à l'UE, un rattrapage est proposé.

Prérequis et conditions d'accès

Bac+2 (toutes disciplines) ou VAPP (Validation des acquis personnels et professionnels).

L'admission s'effectue sur candidature (dépôt d'un dossier de candidature). Si nécessaire, un entretien téléphonique pourra être demandé par l'équipe enseignante, pour complément d'information.
Dossiers de candidature disponibles sur le site de l'INTD.
ATTENTION : L'inscription pour la Licence professionnelle est indépendante de l'inscription au unités d'enseignement qui la composent. Même si les unités ont été obtenues, le diplôme ne pourra être délivré que si le dossier de candidature a été validé.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40295

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

- Documentation
- Gestion de l'information
- Gestion d'un centre de documentation
- Informatique documentaire
- Produit d'information
- Sciences de l'information et de la communication
- documentation audiovisuelle et multimédia
- discothèque
- médiathèque
- photothèque
- Communication de l'information
- Recherche d'information

Traitement de l'information

Banque de données

Document audiovisuel

Document multimédia

Droit de l'information

NTIC

Web

Image fixe

Image animée

Informations complémentaires

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

325n - Conception et mise en place de fonds documentaires
325t - Gestion et mise à disposition de ressources documentaires, conservation des archives

Codes ROME

Chargé / Chargée de recherche d'information[K1601]
Chargé / Chargée des ressources documentaires[K1601]

Formacode

Discothèque [46393]
Photothèque [46392]
Médiathèque [46391]
Informatique documentaire [46371]
Recherche documentaire [46346]

Code du parcours

LP13001

Modules d'enseignement

- → Anglais général pour débutants
- → Anglais professionnel
- → Digital Asset Management : choisir un logiciel de gestion d'images approprié et respecter la sobriété numérique
- → Les systèmes d'information documentaire : fondamentaux techniques
- → Politique de numérisation et conservation audiovisuelle

- → Pratiques d'illustration pour les médias, le cinéma et l'édition
- → Projet tuteuré : mémoire
- → Sémiologie, indexation des images et du son - Contribution des professionnels de l'information et du patrimoine à la transition énergétique
- → Stage
- → Veille, diffusion et valorisation de l'information

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Usages numériques
LP130B11

Exploitation de données à des fins d'analyse
LP130B21

Expression et communication écrites et orales
LP130B30

Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
LP130B40

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
LP130B51

Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication
LP130B61